

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 18930**

Intitulé

MASTER : MASTER Sciences, Technologies, Santé Mention Sciences environnementales Spécialité Qualité des eaux, des sols et traitements

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université de Franche-Comté - Besançon, Ministère chargé de l'enseignement supérieur	Recteur d'Académie Chancelier des Universités, Président de l'Université de Franche-Comté

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1967)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

118g Biologie de l'eau et de l'environnement ; Biologie médicale, 113g Sciences (biologie-géologie) de l'environnement, des écosystèmes, 116g Chimie de l'eau et de l'environnement, chimie de la santé

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le diplômé est un professionnel qui exerce des activités de diagnostic et d'ingénierie écologique, de conception et de mise en œuvre de procédés de traitement et de dépollution des eaux, effluents, sols et sédiments et de restauration de sites contaminés.

Ses domaines de compétence sont l'ingénierie et la gestion des eaux continentales et de leurs bassins versants, la protection des sols et de la ressource en eau, l'assainissement et la dépollution, le conseil et les services aux collectivités, la fourniture d'outils d'aide à la décision aux autorités.

Il exerce son activité aussi bien dans les secteurs public (services décentralisés de l'état, acteurs institutionnels de l'eau et de l'environnement, collectivités...) et associatif (fédérations de pêche, de chasse, protection de l'environnement...) que privé (bureaux d'études, cabinets d'ingénierie, PME, grandes entreprises de services environnementaux...).

Il a acquis des compétences scientifiques et techniques précises liées à sa spécialisation dans l'un des domaines suivants

- ingénierie des systèmes aquatiques et des bassins versants
- procédés de traitement et de dépollution.

En tant que spécialiste des systèmes aquatiques, il établit des diagnostics de qualité, identifie les éventuels dysfonctionnements et leurs causes, propose des scénarii de gestion et collabore à leur mise en pratique.

En tant que spécialiste de la dépollution, il contribue à élaborer, à choisir et à mettre en œuvre les procédés adaptés aux effluents et sols contaminés qu'il a en charge de traiter.

Symétriquement, il maîtrise également le langage et les concepts du domaine connexe à sa spécialité.

Le titulaire du diplôme possède des compétences transverses. Le diplômé est capable de :

- mettre en place et de réaliser un protocole d'études et d'être innovant dans cette pratique,
- pratiquer le travail en commun et est capable d'organiser et de gérer la répartition des tâches au sein d'une équipe projet,
- maîtriser la gestion de projets et est apte à une évaluation réaliste des moyens humains, matériels et du temps nécessaire à la réalisation d'un projet.
- communiquer ses résultats sous une forme scientifiquement et linguistiquement correcte, tant à l'oral qu'à l'écrit.
- lire et écrire l'anglais scientifique.

Il est capable de formuler une problématique scientifique et technique dans un contexte de recherche et développement ou d'études *in natura*, *Il est apte à mettre en œuvre les outils d'analyse correspondants, et de les articuler dans un contexte pluri-disciplinaire*, Le diplômé est capable d'apporter des réponses à des problèmes environnementaux complexes et d'identifier et de proposer des solutions techniques en matière de gestion de la ressource en eau et des milieux aquatiques.

Ce professionnel de l'environnement est apte à proposer des solutions en matière de protection, préservation de la ressource en eau et des milieux aquatiques en utilisant :

- ses connaissances scientifiques liées à l'ingénierie de l'eau et des milieux connexes,
- sa compréhension du milieu institutionnel, réglementaire et humain de ces domaines d'activité,
- sa pratique des réalités économiques, juridiques et sociologiques des techniques mises en œuvre et des solutions proposées,
- sa maîtrise des principes fondamentaux du droit de l'environnement et de l'urbanisme.

Il est apte à évaluer les coûts des solutions proposées et s'appuie pour cela sur sa connaissance du fonctionnement des services publics, des mécanismes de la commande publique et des grandes orientations des politiques de l'eau et de l'environnement.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Le diplômé exerce ses activités dans les secteurs suivants :

- Conseil et expertise (Ingénierie, Services publics, Exploitation industrielle)
- Recherche & Développement, bureaux d'études (privé et public)
- Services aux collectivités
- Gestion de ressources et d'équipements

Ces professionnels travaillent dans les institutions publiques (collectivités, agences de moyens, organismes publics, EPIC, services de l'Etat, organismes de recherche...), les entreprises du secteur du traitement des eaux et des déchets, les cabinets d'ingénierie, les bureaux d'études techniques et les entreprises de services aux collectivités.

Ce professionnel répond aux emplois suivants :

- Cadre technique d'exploitation des ressources en eau
 - Cadre technique Alimentation en Eau Potable,
 - Cadre technique Assainissement des Agglomérations Assainissement industriel
 - Cadre technique pour la gestion patrimoniale des milieux naturels,
 - Cadre technique pour les sociétés délégataires de service public
 - Chargé de mission,
 - Ingénieur d'étude,
 - Chef de service environnement - innovation,
 - Responsable scientifique environnement
- La poursuite de sa formation lui donne accès aux métiers de la recherche en environnement :
- Assistant de recherche dans le cadre de la préparation d'une thèse de doctorat
 - Chargé de recherche dans un laboratoire de recherche-développement public ou d'entreprise

Codes des fiches ROME les plus proches :

A1303 : Ingénierie en agriculture et environnement naturel

H1206 : Management et ingénierie études, recherche et développement industriel

A1204 : Protection du patrimoine naturel

H1302 : Management et ingénierie Hygiène Sécurité Environnement -HSE- industriels

K2301 : Distribution et assainissement d'eau

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

La certification s'obtient après obtention d'une licence et la validation d'au minimum 120 ECTS comprenant :

- **au minimum 60 ECTS** choisies parmi les unités proposées dans le parcours Ecosystèmes et environnement du Master année M1, Les unités obtenues en dehors de ces parcours peuvent être reconnues en équivalence par le comité de pilotage de la spécialité.
- **au minimum 60 ECTS** concernant les unités suivantes du Master année M2

Organisation de la deuxième année

Tronc commun (18 ECTS) de septembre à décembre

UE 1 Hydroécologie

- Hydroécologie générale et appliquée : systèmes aquatiques et bassins versants:
- Composantes physico-chimiques et biologiques des écosystèmes aquatiques

UE 2 Ecotoxicologie et évaluation des risques

- Écotoxicologie des systèmes aquatiques continentaux et des bassins versants
- Evaluation et gestion des risques environnementaux

UE 3 Outils méthodologiques

Options au choix (18 ECTS) de janvier à mars

option Systèmes aquatiques et bassins versants (18 ECTS)

option Procédés de traitements et de dépollutions (18 ECTS)

La formation se termine d'avril à septembre par un

Stage d'application en milieu professionnel, qui donne lieu à la production et à la soutenance d'un mémoire (24 ECTS)

Le diplôme s'appuie sur un fort réseau de partenaires professionnels, qui permettent aux étudiants de disposer d'un large éventail de stages en France et à l'étranger. Le diplôme accueille des étudiants issus des différentes régions de France, mais aussi une part importante d'étudiants originaires d'autres pays.

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'Enseignement supérieur)
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	idem
En contrat de professionnalisation	X	idem
Par candidature individuelle	X	Possible pour partie du diplôme par VES ou VAP
Par expérience dispositif VAE	X	Enseignants-chercheurs, enseignants et professionnels

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X

Base légale**Référence du décret général :**

Arrêté du 27 juillet 2012 - Numéro de l'arrêté d'habilitation : 20081353

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 23 avril 2002 publié au JO du 30 avril 2002

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Décret VAE du 24 avril 2002

Références autres :**Pour plus d'informations****Statistiques :**

Site de l'Observatoire de la Formation et de la Vie Etudiante de l'Université de Franche-Comté

<http://www.univ-fcomte.fr/pages/fr/menu1/ufc/l-universite-en-chiffres/l-universite-en-chiffres---ofve-4-tableaux-de-bord-82.html>

Autres sources d'information :

Site de l'UFR Sciences et Techniques (ST) : <http://sciences.univ-fcomte.fr/>

Association de diplômés SYNUSIE EAU : <http://www.synusie.org/>

Université de Franche-Comté

Lieu(x) de certification :

Université de Franche-Comté Comté 1 rue Goudimel 25030 Besançon cedex

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Université de Franche-Comté - UFR Sciences et Techniques 16 Route de Gray - 25030 BESANCON Cedex

Historique de la certification :